



Assemblée générale Conseil de sécurité

GENERALE

A/41/225

S/17927

19 mars 1986

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante et unième session  
Points 25, 61, 127 et 136 de la liste  
préliminaire\*  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA  
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES  
(BIOLOGIQUES)  
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS  
ENTRE ETATS  
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON  
VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante et unième année

Lettre datée du 18 mars 1986, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, pour votre information, deux documents publiés le 17 mars 1986 par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, à savoir :

1. Communiqué de presse du Conseil des ministres du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (voir annexe I);
2. Proposition du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique pour un règlement politique du problème du Kampuchea (voir annexe II).

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ces deux documents comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 25, 61, 127 et 136 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) THIOUNN Prasith

\* A/41/50/Rev.1.

ANNEXE I

Communiqué de presse du Conseil des ministres du Gouvernement  
de coalition du Kampuchea démocratique

1. Le 17 mars 1986, à Beijing, le Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique (GCKD) s'est réuni sous la haute présidence de Son Altesse Royale Samdech NORODOM SIHANOUK, Président du Kampuchea Démocratique avec la participation de Son Excellence SON SANN, Premier Ministre du GCKD et de Son Excellence KHIEU SAMPHAN, Vice-Président du Kampuchea Démocratique chargé des Affaires Etrangères et d'autres Ministres du GCKD.

La réunion du Conseil des Ministres s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse de solidarité, d'amitié et de cordialité avec la ferme conviction sur la victoire finale de la lutte de toute la nation et de tout le peuple du Kampuchea pour la libération nationale.

2. Le Conseil des Ministres du GCKD a examiné la situation militaire et exprimé sa grande satisfaction à l'égard du développement favorable de notre lutte au cours de la présente 8ème saison sèche.

Il félicite chaleureusement le peuple du Kampuchea, les compatriotes soldats khmers et les membres de l'administration khmère installée par la force par l'ennemi vietnamien dans le but de servir sa guerre d'agression au Kampuchea, pour leur patriotisme élevé en se joignant aux forces de résistance du Gouvernement de Coalition tripartite du Kampuchea Démocratique dans la lutte contre les agresseurs vietnamiens.

Nous les appelons à poursuivre encore plus activement avec les forces de résistance du GCKD, la lutte patriotique contre les agresseurs vietnamiens.

3. Le Conseil des Ministres du GCKD est fortement encouragé par le soutien grandissant accordé par la communauté internationale à la lutte de notre peuple.

4. Le Conseil des Ministres du GCKD guidé par un désir sincère de trouver une solution politique au problème du Kampuchea, a examiné en détail et adopté le 17 mars 1986, des propositions claires et nettes pour une solution politique au problème du Kampuchea.

5. Tant que la République Socialiste du Vietnam refuse de négocier avec le Gouvernement de Coalition tripartite du Kampuchea Démocratique pour résoudre le problème du Kampuchea par des moyens politiques, le GCKD continuera toujours de mener résolument sa lutte patriotique inébranlable.

6. Afin de poursuivre notre lutte avec une efficacité toujours plus grande et faire de nouveaux progrès, le Conseil des Ministres a décidé de prendre un certain nombre de mesures.

Le Conseil des Ministres a décidé d'établir un Comité de Coordination militaire en vue de développer la coopération militaire entre les forces de résistance des 3 parties du GCKD sur le champ de bataille, à présent et dans le futur.

7. Le Conseil des Ministres a également décidé de créer un Comité de Presse et d'Information avec la tâche de diffuser les résultats et succès militaires des forces de résistance de la coalition tripartite sur le terrain et les activités du GCKD.

8. Le Conseil des Ministres du GCKD dénonce et condamne le soi-disant "échange d'instruments de ratification sur le Traité de délimitation des frontières" entre le Kampuchea et le Vietnam, récemment mis en scène à Hanoï.

Le GCKD a, à plusieurs reprises, rejeté ces soi-disant accords. Le GCKD réitère son appel à la communauté internationale de ne pas reconnaître ce soi-disant Traité ou tout autre accord entre les autorités de Hanoï et l'administration vietnamienne à Phnom Penh.

9. Le Conseil des Ministres exprime sa grave préoccupation à l'égard du fait que les agresseurs vietnamiens ont intensifié leur guerre chimique et biologique au cours de la présente 8ème saison sèche, en empoisonnant les sources d'eau utilisées chaque jour par la population et en faisant bombarder par leur artillerie des obus de gas toxique. Des centaines d'innocents habitants, hommes, femmes, enfants et vieillards, sans discrimination, ont été empoisonnés et beaucoup d'entre eux ont été tués.

Le Conseil des Ministres dénonce et condamne avec la dernière rigueur, ces odieux crimes de génocide commis par les agresseurs vietnamiens contre le peuple kampuchéen.

Le Conseil des Ministres lance un appel urgent à la communauté internationale pour qu'elle condamne fermement ses crimes de génocide et prenne des mesures efficaces pour empêcher les agresseurs vietnamiens d'exterminer le peuple du Kampuchea par l'usage des armes chimiques et biologiques.

10. Le Conseil des Ministres du GCKD appelle le Gouvernement de la République Socialiste du Vietnam à mettre fin à ces crimes de génocide contre le peuple du Kampuchea. Cette guerre d'agression non seulement sème d'immenses destructions sur la nation et le peuple du Kampuchea mais apporte aussi des destructions et souffrances au Vietnam et à son peuple.

Aussi, le Gouvernement de la République Socialiste du Vietnam doit-il répondre positivement aux propositions du GCKD pour une solution politique du problème du Kampuchea en démontrant clairement sa sincérité.

Beijing, le 17 mars 1986

(Signés):

**KHIEU SAMPHAN**

**Samdech NORODOM SIHANOUK**

**SON SANN**

**Vice-Président  
du Kampuchea Démocratique  
chargé des Affaires  
Etrangères**

**Président  
du Kampuchea Démocratique**

**Premier Ministre  
du GCKD**

ANNEXE II

Proposition du Gouvernement de coalition du Kampuchea  
démocratique pour un règlement politique du problème  
du Kampuchea

Cette proposition est inspirée par le désir sincère du peuple kampuichéen et du GCKD de trouver une solution politique au problème du Kampuchea, et elle est basée sur les pertinentes résolutions des Nations Unies adoptées au cours des 7 dernières années consécutives et sur la Déclaration de la Conférence Internationale sur le Kampuchea en 1981.

1. Le Gouvernement de Coalition Tripartite du Kampuchea Démocratique (GCKD) appelle le Gouvernement de la République Socialiste du Vietnam à entrer en négociation avec lui en vue de discuter du processus du retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea. Nous n'exigeons pas que la République Socialiste du Vietnam retire toutes ses forces du Kampuchea en une fois. Nous acceptons le retrait des forces vietnamiennes du Kampuchea en deux phases dans un temps déterminé.

D'autres pays peuvent, selon leur sentiment, participer aux négociations pour aider à trouver une solution politique au problème du Kampuchea.

2. Après l'accord sur le processus du retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea, il y aura un cessez-le-feu afin de permettre au Vietnam de retirer ses forces conformément à cet accord.

3. Le retrait des troupes vietnamiennes et le cessez-le-feu doivent être supervisés directement par un groupe d'observateurs de l'O.N.U.

4. Après la première phase du retrait des troupes vietnamiennes, Heng Samrin et sa faction entreront en négociation avec le Gouvernement de Coalition tripartite du Kampuchea Démocratique afin de former un gouvernement de coalition quadripartite du Kampuchea avec Samdech NORODOM SIHANOUK comme Président et Son Excellence SON SANN comme Premier Ministre conformément à l'esprit de grande union nationale et de réconciliation nationale de sorte que chacune des quatre parties ait les mêmes droits en tant que forces politiques dans la communauté nationale.

5. Le gouvernement de coalition quadripartite du Kampuchea tiendra des élections libres sous la supervision d'un groupe d'observateurs de l'O.N.U.

6. Le Kampuchea redeviendra un pays indépendant, uni dans son intégrité territoriale avec un régime de démocratie libérale, pacifique, neutre et non-aligné sans aucune base de troupes étrangères sur son territoire. La neutralité du Kampuchea sera garantie par l'O.N.U. avec la présence sur le terrain de son groupe d'observateurs pendant les deux ou trois premières années.

7. Le Kampuchea accueille avec plaisir l'aide de tous les pays de l'Ouest aussi bien que de l'Est et des pays neutres et non-alignés, pour reconstruire le pays.

8. En ce qui concerne la République Socialiste du Vietnam, le Kampuchea indépendant, uni dans son intégrité territoriale, pacifique, neutre et non-aligné, est disposé à signer avec elle, un traité de non-agression et de coexistence pacifique et à établir pour toujours des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

La proposition ci-dessus est faite dans l'intérêt de la paix au Kampuchea aussi bien que dans celui de la paix et de la sécurité dans la région du Sud-Est Asiatique et de l'Asie-Pacifique.

Beijing, le 17 mars 1986

(Signés):

**KHIEU SAMPHAN**

Vice-Président  
du Kampuchea Démocratique  
chargé des  
Affaires Etrangères

**Samdech NORODOM SIHANOUK**

Président  
du Kampuchea Démocratique

**SON SANN**

Premier Ministre  
du GCKD